





Bordereau de signature

DEC2017_0252



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	26/12/2017	 Visa
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	26/12/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-12-26)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DEC2017_ 0252-

DECISION

Objet : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE N° 2017/060 ASSOCIANT LA CONCEPTION, LA REALISATION, L'EXPLOITATION OU LA MAINTENANCE EN GESTION GLOBALE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DES INSTALLATIONS CONNEXES DE LA VILLE DE NOISIEL

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU le Décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° 2017_0200 du Conseil Municipal de Noisiel du 10 novembre 2017, portant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises, portant sur le marché public global de performance n° 2017/060 associant la conception, la réalisation, l'exploitation ou la maintenance en gestion globale des installations d'éclairage public des installations connexes de la ville de Noisiel, et comprenant les prestations suivantes :

- 1 TRANCHE FERME :

G0 : Gestion administrative du marché

G1 : Gestion administrative de l'énergie

G2 : Gestion - Entretien - Maintenance à garantie de résultats des ouvrages (Eclairage Public, Eclairage Sportif, Illuminations festives (pose et dépose)

G3 Non Programmé : Gestion des Sinistres-Vandalisme.

G3 Programmé : Gestion de l'évolution du patrimoine

G4 : Reconstruction du patrimoine.

G6 : Géolocalisation des câbles souterrains

- 1 TRANCHE OPTIONNELLE N°1 :

Passage de la Haute Tension A en Basse Tension sur 2 secteurs



VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 10 octobre 2017, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°525693, et publié sur le site du BOAMP sous la référence n°17-142810,

VU le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir :

Nombre de point à attribuer		
Valeur technique de l'offre en matière de renouvellement du patrimoine = N1	N1	250
Coût global de l'offre (GO+G1+G2+G3+G4+G6) 9 ans = N2	N2	350
Qualité des propositions liées à la performance énergétique = N3	N3	150
Valeur technique en matière d'exploitation-maintenance à garantie de résultats = N4	N4	200
Qualité des propositions liées au développement durable = N5	N5	50
N1 + N2 + N3 + N4 + N5		1000

CONSIDERANT qu'un pli a été déposé, dans le délai imparti (date limite de remise des offres fixée au 08 novembre 2017 à 12h00) par la société EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, que la candidature a été admise, que dès lors l'offre a été analysée,

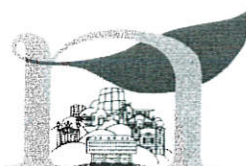
CONSIDERANT le résultat des négociations réalisées avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE,

CONSIDERANT que l'offre de EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE est économiquement avantageuse,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achats «Travaux» et de l'opération « marché public global de performance associant la conception, la réalisation, l'exploitation ou la maintenance en gestion globale des installations d'éclairage public des installations connexes de la ville de Noisiel », dont la valeur ne dépasse pas 5 225 000 euros HT,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la société EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE - Agence Infra Nord Est, sise 8 bis avenue Joseph Paxton 77164 Ferrières en Brie, le marché public global de performance n°2017/060 associant la conception, la



réalisation, l'exploitation ou la maintenance en gestion globale des installations d'éclairage public des installations connexes de la ville de Noisiel. Le marché est passé pour une durée de neuf ans.

Son coût global se répartit comme suit :

TOTAL HT Tranche ferme	5 192 828,87 €
Tranche optionnelle n°1	539 765,82 €
TOTAL HT TF+TO1	5 732 594,69 €
Economies d'énergie	1 076 404,27 €
TOTAL HT COÛT GLOBAL	4 656 190,42 €
TOTAL TTC	5 587 428,50 €

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal - Opération en AP/CP n°2008003 - Réhabilitation de l'éclairage public.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 22/12/2017



Le Maire,

Mathieu Viskovic.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	26 DEC. 2017
Affiché le	26 DEC. 2017
Notifié le	
Publié le	26 DEC. 2017

